

VERS UN PARCOURS DE SANTE FLUIDE ET COORDONNE DES PERSONNES AGEES DE 60 ANS ET PLUS

Des chambres relais à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus, et pour une durée limitée :

- Le temps de la transition entre l'hôpital et le domicile
- En cas de défaillance soudaine de l'aidant

EN SORTIE D'HOSPITALISATION

Les chambres relais peuvent être proposées par le service hospitalier public ou privé (médecine, chirurgie et urgence) :

- Lorsque la situation de la personne **ne nécessite pas ou plus de suivi médical rapproché**
- Mais que le **retour à domicile doit être différé** par le besoin de mettre en place des adaptations ou des aides

La durée du séjour ne peut excéder **30 jours**.

EN CAS DE DÉFAILLANCE SOUDAINE DE L'AIDANT

Les chambres relais peuvent accueillir les personnes âgées vivant à domicile en cas de défaillance soudaine de l'aidant :

- Afin d'**éviter les hospitalisations en urgence** de la personne restant seule à domicile

→ **A la demande du médecin traitant**

La durée du séjour ne peut excéder **30 jours**.

LES CHAMBRES RELAIS

OÙ SONT SITUÉES LES CHAMBRES RELAIS ?

3 établissements proposent des Chambres Relais dans l'Indre pour une orientation au plus près du domicile de la personne accueillie :

- 2 places au Centre Départemental Gériatrique de l'Indre (EHPAD George Sand et EHPAD sécurisé Les Albizias)
- 1 place en EHPAD au Centre Hospitalier de Levroux
- 1 place à l'EHPAD Le Castel à Sainte-Sévère-sur-Indre

COMMENT ?

Durant le séjour en chambre relais, le retour à domicile dans de bonnes conditions est préparé :

- Avec la personne âgée et son entourage
- En lien avec les professionnels de santé de proximité, les intervenants du service d'aide à domicile et, si nécessaire, les services sociaux

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE ?

L'ARS Centre-Val de Loire prend en charge une partie du prix de journée et de la dépendance permettant de limiter le reste à charge de la personne âgée à 20 €.

Toutes les demandes sont centralisées au
Centre Départemental Gériatrique de l'Indre :

02.54.53.72.20 ou 02.54.53.77.53